Algérie : Pour avoir brûlé l'emblème national et défilé avec le drapeau français, 18 personnes condamnées à de lourdes peines

07/07/2010 à 16h00

Dix-huit personnes, interpellées le 22 juin lors des émeutes du bidonville de Sidi Salem, dans la commune El Bouni (Annaba), ont été condamnées, mardi 6 juillet tard dans la nuit, par le tribunal correctionnel d'El Hadjar à des peines de prison ferme variant de 2 à 8 ans.

Ces manifestants étaient jugés pour avoir brulé l'emblème national et défilé en déployant le drapeau français. Ils étaient également poursuivis pour avoir incendié l'annexe de l'APC, l'agence postale qu'ils avaient préalablement vidé de son contenu et tenter de faire de même pour le commissariat de police de cette cité forte de plus de 50.000 habitants. Le président du tribunal a retenu à leur encontre l'atteinte aux symboles de la République, troubles à l'ordre public, dégradation de biens publics et privés et outrage aux représentants de la loi.

Toutsurlalgérie

(Merci à Jazzman)